

**PORTANT PROCLAMATION DES RÉSULTATS DE L' ÉLECTION
PARTIELLE POUR LE REMPLACEMENT D'UN REPRÉSENTANT DES
PERSONNELS DU COLLÈGE A AU CONSEIL DE L'INSTITUT CPSN**

LE PRÉSIDENT,

- Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des EPSCP ainsi que des modalités de recours contre les élections,
- Vu le décret n°2024-841 du 16 juillet 2024 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur,
- Vu les statuts d'Avignon Université,
- Vu les statuts de l'Institut « Culture, Patrimoine, Sociétés Numériques» (CPSN),
- Vu l'arrêté du président n° 2024-23-DAJI du 23 octobre 2024 portant organisation d'une élection partielle pour le remplacement d'un représentant des personnels du collège A au conseil de l'Institut CPSN,
- Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin en date du 26 novembre 2024.

ARRÊTE

Article 1 :

Sont proclamés les résultats du scrutin pour le remplacement d'un représentant des personnels du collège A au conseil de l'Institut CPSN qui a eu lieu le 26 novembre 2024 (en annexe).

Article 2 :

Le présent arrêté sera affiché dans le hall de la zone présidence.

Il sera également consultable dans le recueil des actes et décisions à la rubrique « actes réglementaires » sur le site internet de l'université par le menu accès rapide ou via la plateforme e-Doc de l'université – Affaires Juridiques – rubrique « actes réglementaires ».

Il sera transmis à monsieur le Recteur de Région académique, Chancelier des Universités.

Fait à Avignon, le 27 novembre 2024

Le Président d'Avignon Université,

Signature électronique
Georges Linarès
le 28/11/2024 08:28:18 +01:00



Georges LINARÈS
AVIGNON

Transmis au Recteur de Région académique, et publié le **28 NOV. 2024**

ANNEXE
PROCLAMATION DES RÉSULTATS
ÉLECTION PARTIELLE CONSEIL DE L'INSTITUT CPSN
COLLÈGE A

RÉSULTATS du SCRUTIN du 26 novembre 2024

Nombre d'électeurs inscrits :	23
Nombre de votants :	13
Bulletins blancs et nuls :	-
Suffrages exprimés :	13
Nombre de sièges titulaires à pourvoir	1

CANDIDATS	SUFFRAGES OBTENUS
MAFFRE-BAUGÉ Agnès	13

EST PROCLAMÉE ÉLUE :

Mme MAFFRE-BAUGÉ Agnès